

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ACTIVITÉ JEUX PLEIN AIR FORÊT VENDREDI 15 JUILLET 2022 Arrêté n°2022/152		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU le Code de la Sécurité Intérieure ;
VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;
VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;
VU la demande du centre socioculturel de la ville d'Ifs ;

CONSIDERANT qu'il convient d'assurer la sécurité des usagers et des participants lors de l'activité de jeux plein à la forêt d'Ifs ;

CONSIDERANT qu'il convient de prendre toutes les mesures propres à prévenir tout accident pendant la mise en place et le déroulement de jeux de plein air qui aura lieu à la forêt d'Ifs à proximité de la tyrolienne, le vendredi 15 juillet 2022 à partir de 14h00 jusqu'à 17h30 ;

ARRETE

Article 1 L'atelier 860 de la Ville d'Ifs est autorisé à procéder à des jeux en plein air le vendredi 15 juillet 2022 de 14h00 à 17h30 dans la forêt d'Ifs à proximité de la tyrolienne.

Article 2 Les abords de l'emplacement où se déroulera l'activité seront protégés par des barrières. L'évacuation du public se fera à l'aide de la signalétique dûment mise en place.

Article 3 Des dispositions devront être prises par les organisateurs pour éviter toute détérioration du lieu (respect des plantations, interdiction de jeter au sol des papiers, bouteilles, boîtes en plastiques, etc...). Après utilisation, l'emplacement devra être remis dans son état initial.

Article 4 L'organisation de cette manifestation sera placée sous l'entière responsabilité du service organisateur.

Article 5 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Service Culturel de la ville d'Ifs ;
- Le Pôle Cadre de Vie, Urbanisme et Environnement de la ville d'Ifs ;
- SDIS

Fait à Ifs, le 4 juillet 2022



Le Maire


Michel PATARD-LEGENDRE